

19 AVRIL 2018 : TOUTES ET TOUS MOBILISE.E.S

PUBLIC, PRIVE, MÊME COMBAT !

La fédération CGT des Sociétés d'Etudes appelle à la grève l'ensemble des salarié.e.s

Malgré la mobilisation interprofessionnelle du 22 mars dernier, avec plus de 500.000 participant.e.s recensé.e.s, le gouvernement et le MEDEF continuent leurs réformes antisociales, poussant à l'extrême la politique du « tout actionnariale ». Leur feuille de route est définie depuis bien longtemps, la « *stratégie du choc* », attaquer sans relâche tous les contre-pouvoirs arrachés de haute lutte par les travailleuses et travailleurs.

La bataille du rail, qui fait rage aujourd'hui, n'est que la continuité logique des ordonnances Macron, et, en l'absence de riposte, un avant-goût des prochaines attaques. Les retraites, la sécurité sociale, les acquis sociaux inscrits dans nos conventions collectives, et tous ces « privilèges » des salarié.e.s qui mettent en péril les milliards d'une petite classe.

Pourtant, cette intransigeance du gouvernement n'est qu'une façade. Le taux de mobilisation et la détermination des cheminots sont historiques. Et cela fait tache d'huile, de la grande distribution aux électriciens et gaziers, la mobilisation s'élargit. La répression qui s'abat contre les mobilisations étudiantes ne trompe personne, le gouvernement craint réellement une convergence de ces secteurs en lutte.

La conscience de notre force et la possibilité d'une victoire animent de plus en plus de salarié.e.s. Nos secteurs, des prestataires de services aux salarié.e.s du numérique, ont tout à gagner à se mobiliser. Pour le retrait des ordonnances, pour nos services publics, pour un travail à visage humain. C'est le moment !

La politique de Macron

Baisse des salaires et hausse des prix

Fin du CDI et des garanties collectives

Dérèglementation du temps de travail et pas de prise en compte de la pénibilité

Retraite par points

Fin de l'ISF et exonération fiscale pour les actionnaires

Notre réponse

Augmentation annuelle et constante des salaires

La sécurité sociale professionnelle : un droit à se former et évoluer dans son travail sans perte de salaires

Baisse du temps de travail et évaluation de la charge de travail

Retraite à taux plein pour tous dès 60 ans

Augmentation du taux de cotisations des entreprises et gestion de l'investissement par les salarié.e.s

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes

Case 421 – 263, rue de Paris – 93514 MONTREUIL Cedex

Tél : 01 55 82 89 41 – Fax : 01 55 82 89 42

E-Mail : fsetud@cgt.fr – Site Internet : www.soc-etudes.cgt.fr



facebook.com/fsetud



twitter.com/fsetud



Chaîne : Fsetud